



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 15 DU SAMEDI 30/11/2024

Réunion du 25 novembre 2024

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Jean Luc GAILLARD – Jean Claude LIGOUT – Habib TOUSNI
- Désignateur arbitres Seniors D1 - D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
- Désignateur arbitres Seniors D3 - D5 : Jean Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Désignateur arbitres D4 : Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
- Désignateur arbitres « Critérium » : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Secrétaire arbitres Seniors et Jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72
- Désignateur des observateurs, validateur des observations Seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 73

AVIS AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

De plus en plus de dirigeants, éducateurs, entraîneurs interviennent auprès des arbitres pour demander à enlever des cartons. Ces comportements inadmissibles ne peuvent être tolérés.

La Commission des Arbitres souhaite rappeler aux clubs que ces attitudes sont strictement interdites et demande aux arbitres de signaler tout débordement à la règle

INDISPONIBILITE

M. BOUSTANI Nabil : absence excusée à son match Critérium du 22 novembre ; certificat médical : prompt rétablissement

FAUTES TECHNIQUES

- Numéro 2

Match Seniors D3 A, du 19 octobre : TORANCHE - FILERIN

Non recevable, ni sur le fond ni sur la forme. Article 128 : le seul maître du temps est l'arbitre.

- Numéro 3

Match U15 D2, du 17 novembre : LE COTEAU – FEURS. Reçue : **étude en cours**.

- Numéro 4

Match Seniors D3, du 24 novembre : COMMELLE - AVENIR COTE

Non recevable, ni sur le fond ni sur la forme.

Non posée dans les délais réglementaires (déposée en fin de match et non au 1^{er} arrêt de jeu consécutif à la faute)

Pour l'interprétation de la sanction disciplinaire, seul l'arbitre est habilité (article 128 des règlements généraux).

RAPPEL UTILISATION DU CARTON BLANC

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc, lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Merci de relire les consignes de cette saison :

https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

FORMATION « DEVENIR ARBITRE »

Samedi 4, dimanche 5 et dimanche 19 janvier 2025, à **MABLY** (journée complète de 8h30 à 17h30).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

AGENDA STAGE MI-SAISON

- STAGE ASSISTANTS : NOUVEAUX

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE, de 8h30 À 12h, au siège du District de la Loire (Saint-Priest-en-Jarez).

Cette matinée est destinée aux nouveaux arbitres assistants (ayant muté de filière cette saison).

- STAGE DE MI-SAISON ARBITRES D3 - D4 :

Votre date de stage est déterminée en fonction de votre lieu de résidence. Si vous avez un doute ou autre, merci d'avance de contacter votre Conseiller Technique.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE, de 13h30 à 17h30, au siège du District de la Loire (Saint-Priest-en-Jarez)

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE, de 8h30 à 12h30, au siège de la Délégation (Roanne)

- STAGE DE MI-SAISON JEUNES ARBITRES :

Votre date de stage est déterminée en fonction de votre lieu de résidence. Si vous avez un doute ou autre, merci d'avance de contacter votre Conseiller Technique.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE, de 8h30 à 12h30, au siège du District de la Loire (Saint-Priest-en-Jarez)

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE, de 13h30 à 17h30, au siège de la Délégation (Roanne)

- STAGE DE MI-SAISON D1, D2, AA + PROMO :

VENDREDI 7 (SOIR) ET SAMEDI 8 FÉVRIER 2025 (LIEU À CONFIRMER)

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES - MODULE 8 :

DIMANCHE 18 MAI 2025, de 9h à 17h (lieu à confirmer)

NOTES AUX ARBITRES

LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 4 SEMAINES A L'AVANCE

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but.

AUCUNE PROLONGATION

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.